

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de la
FACEL Yvelines

Fédération des Associations Culturelles Éducatives et de
Loisirs des Yvelines

Siège social : 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles

27 Juin 2020

Présents

1. Monsieur Nicolas Legland, Président
2. Père Jacques Noah Bikoé, membre de droit
3. Monsieur Gaël Gesbert, Secrétaire
4. Monsieur Yves Rouaud, Trésorier
5. Monsieur Désiré Yao, représentant l'ACEL Sainte Marie aux Mureaux
6. Madame Anne Fromant, représentant l'AEP78
7. Madame Anne-Laure Regheasse, représentant la Catéchèse
8. Madame Constance Carette, représentant l'ACPE
9. Madame Marie-Thérèse Jeannette, représentant l'ACE78
10. Madame Laurence Batalha, représentant l'Acel de Trappes

Invitée :

- Madame Cécile Yaméogo, Secrétaire générale de la FACEL Yvelines
- Madame Noëlla Mercato, Présidente de l'association paroissiale de Maurecourt

Ont laissé un mandat :

1. Monsieur Bruno Heude, représentant le Club Saint-Quentin - mandat blanc
2. Madame Capucine Mandon, représentant la pastorale des jeunes, mandat blanc
3. Monsieur Michel Tatibouet, représentant de l'AEPB Etincelle, mandat blanc
4. Monsieur Philippe Duquenoy, représentant la diaconie des Yvelines, mandat blanc
5. Madame Eza Nouvi, représentant l'ACEL Sartrouville, mandat pour Nicolas Legland

Ordre du jour

- Demande d'adhésion de l'association paroissiale de Maurecourt
- Présentation du rapport moral, d'orientation et financier et du budget prévisionnel
- Montant de la cotisation
- Élection au CA

En application de l'article 11 des statuts, le quorum du tiers des membres présents ou représentés étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

Le Président prononce un mot d'accueil et ouvre l'AG puis passe la parole à la présidente de l'association paroissiale de Maurecourt pour la présentation de celle-ci.

Présentation du projet éducatif de l'association de Maurecourt

9h35

Projet éducatif en 6 objectifs :

1. Découvrir sa vie intérieure et construire sa liberté religieuse
2. Apprendre à faire des choix raisonnés et responsables
3. Découvrir ses talents et se construire dans un savoir faire
4. Construire ses relations humaines, Hommes et Femmes dans un projet commun
5. Connaître et aimer son environnement : naturel, historique et artistique
6. S'accomplir dans le don de soi

Public visé : Tous les jeunes de la paroisse du confluent (Maurecourt, Andrézy et Conflans Saint Honorine)

Enfants accueillis actuellement par l'association : Enfants du catéchisme

Actuellement deux activités : Le patronage et la colonie de vacances

Objectif : Réalisation deux camps l'année prochaine.

Vote pour l'adhésion de l'association de Maurecourt

9h50 : Vote pour l'adhésion de l'association de Maurecourt à la FACEL

Unanimité positive

Présentation du rapport moral

9h55 : Le Secrétaire donne lecture du rapport moral à l'Assemblée. Les objectifs du rapport d'orientation 2017-2019 sont repris et un bilan en est fait.

Les priorités du rapport d'orientation :

5 orientations :

Objectifs éducatifs :

A. Accueillir la mixité sociale

- Former à l'interculturalité
- Accueillir chacun : En proposant des tarifs et des modalités de paiement adaptées ainsi qu'en intégrant la mixité sociale au sein de nos associations.

B. Former les animateurs au projet éducatif de la FACEL

- Le BAFA FACEL Yvelines 2019 : 1 session générale (21 jeunes) et une session d'approfondissement (9 jeunes).
- La formation commune des animateurs : Via un week-end à Aavernes pour une 30aine d'animateurs sur le thème : « Former des citoyens »
- Positionner la Facel Yvelines comme acteur de formation : La FACEL à organisé en 2019 plusieurs formations pour la DDCCS

Objectifs opérationnels :

C. Consolider la structure opérationnelle des associations

Il est nécessaire de mettre en place une structure organisationnelle assurant la continuité, de nos structures en particulier lors du départ de certains acteurs. Pour cela un modèle en trépied est proposé :

- Le Président (plus largement les membres du bureau)
- Le prêtre accompagnateur
- Le directeur

D. Mettre en place la mobilité des salariés

- La mobilité ponctuelle
- La mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle a pour objectif de permettre aux salariés d'évoluer dans leur développement personnel en participant à un projet différent, dans un autre lieu, avec un autre public et d'autres acteurs.

E. Mutualiser les ressources

- Créer des lieux de rencontres

- Favoriser les mises à dispositions ponctuelles des ressources humaines (salariés, stagiaires BAFA, séminaristes).
- Instaurer une période d'immersion dans une autre association lors du recrutement d'un nouveau directeur.

10H10 : Le rapport moral est approuvé par vote à l'unanimité.

Présentation du rapport d'orientation 2020-2022

10h15 : Le président présente le nouveau rapport d'orientation

Rejoindre d'avantage les milieux populaires : Point central du rapport d'orientation qui doit s'inscrire dans chacune des orientations suivantes

Rapport d'orientations 2020-2022:

1. Ouverture sur le Monde :

- Être à l'écoute des jeunes accueillis
- Ouverture à la culture
- Des actions de charité
- Dynamisme missionnaire

2. Créer et faire vivre dans la joie des équipes d'animateurs bénévoles

- Créer des équipes de bénévoles : Idée de renouvellement des animateurs par l'intégration des jeunes adolescents
- Faire vivre les équipes de bénévoles dans la joie.

3. Encourager les actions tournées vers les familles/Question de la parentalité

- Accueillir les familles. Valoriser les familles. Faire participer les familles.
- Question de la parentalité.

4. Soutenir les dirigeants associatifs

- Développer et valoriser la formation, l'accompagnement, les outils pour les dirigeants associatifs.
- Mise en place de procédures pour accéder aux aides (CAF), créer des projets éducatifs, aide juridique.

5. Travailler la dimension départementale.

- Ouvrir le week-end animateur à plus d'animateurs.
- Créer des activités en commun.
- Valoriser ces actions via notre communication.

Vote pour du rapport d'orientation 2020-2022 : Unanimité positive.

Présentation du rapport financier

10h30 : Le rapport financier est présenté par le Trésorier ainsi que le budget prévisionnel.

10h50 : Le rapport financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation est porté à 38€ pour les personnes morales et à 18€ pour les personnes physiques par un vote à l'unanimité.

Élection des membres du CA

Trois membres arrivent au terme de leur mandat au conseil d'administration : ACEL Sartrouville, Pastorale des jeunes et Gaël Gesbert.

Trois de ces membres arrivent au terme de leur premier mandat et peuvent donc se représenter : ACEL Sartrouville, Pastorale des jeunes et Gaël Gesbert. Toute autre personne souhaitant rentrer au CA est invitée à faire part de sa candidature.

ACEL Sartrouville, Pastorale des jeunes et Gaël Gesbert sont élus à la majorité absolue des votants présents ou représentés.

11h30 : L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Nicolas Legland, Président

Gaël Gesbert, Secrétaire

